

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0037847

ND 44914

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10530 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ASRI Mohamed.

Date de naissance : 25/10/1973

Adresse : Lot Skharia 2 Rue 12 N° 43 Hay Hassana Casab.

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/08/2020

Nom et prénom du malade : DAOUI Zohra Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Athlone

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 23 JUL 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Le : / /

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/8/2020	2		300,000/-	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du pharmacien

Rue 56 du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Paris

## ~~CASABLANCA~~

tel./Fax : 05 22 98 00 47

JS-08-20

260

### Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Docteur Abderrahmane ABOUCHAMA

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

- \* Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- \* Ancien Interne des Hôpitaux de France
- \* Ancien Praticien en Belgique
- \* Diplômé de Médecine et Traumatologie du Sport
- \* Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- \* Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- \* Chirurgie de la Main et Pied
- \* Chirurgie Arthroscopique



# الدكتور عبد الرحمن أبو شامة

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- \* شهادة من جامعة لوفان ببروكسل
- \* طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا
- \* ممارس سابق ببلجيكا
- \* دبلوم في الطب الرياضي والإصابات بفرنسا
- \* الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- \* جراحة الكسور والروماتيزم
- \* جراحة العمود الفقري
- \* جراحة اليد والقدم

Casablanca, le : 15/8/2020 الدار البيضاء، في :

Dr. DAoudi Zohm

183 000 6 588 381

Flex Tech

2B

366 451

PHARMACIE LE CREPUSCULE  
Rue 56 Lot Hassan II N° 13  
CASABLANCA  
Tél/Fax : 05 22 90 00 47

61، شارع واد درعة، الألفة - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 24 13 16 - المستعجلات : 05 22 27 48 01

**Docteur Abderrahmane ABOUCHAMA**  
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

- \* Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- \* Ancien Interne des Hôpitaux de France
- \* Ancien Praticien en Belgique
- \* Diplômé de Médecine et Traumatologie du Sport
- \* Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- \* Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- \* Chirurgie de la Main et Pied
- \* Chirurgie Arthroscopique



**الدكتور عبد الرحمن أبو شامة**

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- \* شهادة من جامعة لوفان ببروكسل
- \* طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا
- \* ممارس سابق ببلجيكا
- \* دبلوم في الطب الرياضي والإصابات ببرنس
- \* الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- \* جراحة الكسور والروماتيزم
- \* جراحة العمود الفقري
- \* جراحة اليد والقدم

Casablanca, le : 15/08/2023 ..... الدار البيضاء، في :

94 DAOUFI Zohra

260° Redner sur

MEDIOR S.A.R.L  
Matériel pour le Cabinet Médical  
Tél/Fax: 06 61 27 48 01

# Flex-Tonic®

Complément alimentaire

F

Flex-Tonic® est une synergie exclusive d'un collagène de type II breveté et de silice. La vitamine C associée contribue à la formation de collagène pour assurer une fonction normale des cartilages.

## COLLAGÈNE DE TYPE II

Ce collagène est un actif nutritionnel breveté, issu de cartilage de poulet, biologiquement actif.

Cette molécule de collagène de type II se présente sous la forme d'une triple hélice, intégrant à sa surface des antigènes alimentaires. Cette petite dose antigénique prise quotidiennement, initie une tolérance orale empêchant toute agression articulaire.

Par cette action sur le système immunitaire, le **Collagène de type II** non dénaturé participe à :

- Stopper l'érosion du cartilage.
- Initier la réparation des tissus.
- Améliorer la mobilité et la flexibilité articulaire.



Lot: FTB09/19  
DLC: 09/2022  
P.P.C : 183,00 DH

## LA VITAMINE C

La vitamine C renforce la formation normale du collagène, entrant dans la composition du cartilage, mais aussi des os et de la peau.

## LA SILICE

La silice joue un rôle dans le tissu conjonctif, qui est le tissu le plus répandu dans l'organisme. Dans le cartilage nous trouvons en particulier, les chondroblastes et les chondrocytes.

## CONSEILS D'UTILISATION

- 1 seul comprimé par jour avec un verre d'eau. A prendre de préférence en dehors des repas, ou éventuellement au petit-déjeuner.

L'action de Flex-Tonic® est également améliorée, quand la flore intestinale est de bonne qualité.

Aussi nous vous recommandons de faire des cures régulières de **Maxi-Flore®**, probiotiques de la gamme **Synergia®**.

## DUREE RECOMMANDÉE

Si amélioration dans les 30 à 40 jours (70% des cas), poursuivre la prise de **Flex-Tonic®** de manière continue.

Si aucun effet au bout de 90 jours (30% des cas), arrêter **Flex-Tonic®**.

## CAS PARTICULIERS

**Flex-Tonic®** est déconseillé aux personnes allergiques à l'un des constituants.

LABORATOIRE SYNERGIA  
43500 BEAUNE SUR ARZON - FRANCE  
DISTRIBUÉ AU MAROC PAR  
PHARM-HYGIÈNE  
9, RUE RAHAL MESKINI - FEZ

NFT0117